

Pour plus de contenu, connectez-vous !

Retraite: savoir de quoi on parle et pouvoir accompagner les CESA

Fiche librairie rédigée à partir d'une présentation du groupe APICIL, Mme Sonia Fathallah.

La retraite: comment ça marche?

C'est quoi le système par répartition?

La **retraite par répartition** est un système de financement des [caisses de retraite](#) qui consiste à les alimenter par les [cotisations](#), basées sur les revenus professionnels de [travailleurs en activité](#) (« assurance vieillesse »), lesquelles servent au paiement des [pensions](#) des [retraités](#) « au même moment ». En contrepartie des cotisations qu'ils versent, les salariés actifs acquièrent des droits qui leur permettront, à leur tour, de bénéficier d'une pension de retraite financée par les générations d'actifs suivantes. C'est donc, par principe, un système basé sur la solidarité [intergénérationnelle](#).

Dans le discours politique, on l'oppose au concept de [retraite par capitalisation](#).

Merci Wikipédia!

Comment ça marche, qui sont les acteurs?

Régime obligatoire	Régime facultatif
--------------------	-------------------

Retraite de base	Retraite supplémentaire / Épargne collective
Retraite complémentaire	Épargne complémentaire (privée)

Grossièrement, le régime obligatoire est le système par répartition et le régime facultatif le système par capitalisation (anticipation personnelle de son départ en retraite). On va s'intéresser surtout au régime obligatoire, personne à GRAP ne touche suffisamment d'argent pour accéder au régime facultatif.

L'organisme compétent pour la retraite de régime obligatoire: la CARSAT (c'est la même chose que la CNAV). Elle a notamment fusionné avec la MSA en 2017, donc couvre aussi les salarié.es agricoles hors exploitants.

L'organisme compétent pour la retraite de régime facultatif: (AGIR-ARRCO et tout organisme privé: prévoyance, compagnie d'assurances, banque, mutuelle, entreprise...).

Comment se calcule la retraite?

Régime obligatoire	Régime facultatif
On réfléchit en durée: il faut avoir tous ses trimestres pour partir à la retraite à "taux plein".	On réfléchit en niveau de salaire.
On cotise un trimestre quand on touche 1803€ sur une année. C'est-à-dire que pour avoir ses quatre trimestres, il faut toucher 7212€ brut, soit 601€ par mois . Il faut entre 160 et 172 trimestres pour partir en retraite à taux plein en fonction de son âge de naissance.	A partir du plafond de la sécurité sociale (PSS: 48 060€ en 2026), on passe dans la tranche 1 à la tranche 2. Les revenus de la tranche 2 sont convertis en point et apportent des montants complémentaires à la retraite obligatoire.



Tous les montants sont actualisés tous les ans



En dessous de 7212€ de rémunération brute annuelle, on ne valide pas tous ses trimestres.

Quand est-ce qu'on part à la retraite:

L'âge légal de départ à la retraite se situe entre 62 ans et 64 ans selon les années de naissance des personnes. Plus tu pars tôt, moins la pension versée est grande.

A 67 ans, tu pars à la retraite avec un taux plein automatique.

Exemple sur mon compte inforetraite (grosse flemme):

Mon estimation retraite				Brut ☒ Net avant impôts ☐
Télécharger (PDF ~180 ko)				
En partant à 64 ans	 le 1 sept. 2062	 à l'âge légal	1 385 € bruts/mois	▼
En partant à 66 ans et 7 mois	 le 1 avr. 2065	 au taux plein	1 737 € bruts/mois	▼
En partant à 67 ans	 le 1 sept. 2065	 à l'âge du taux plein automatique	1 758 € bruts/mois	▼

Quel impact des périodes non cotisées:

Certains périodes ou situation impliquent de ne pas cotiser mais peuvent quand même valider des trimestres: on parle de trimestres assimilés.

Le contrat CAPE

Il ne cotise pas pour ses trimestres.

S'il touche des ARE, 50 jours de chômage indemnisé équivalent à un trimestre validé.

La parentalité

Dans le système privé, il y a 8 trimestres par enfant.

Méthode de répartition:

Naissance: 4 trimestres reviennent à la mère.

Chaque année jusqu'aux 4 ans de l'enfant: 4 trimestres sont accumulés à raison d'un trimestre par an.

Entre les 4 ans et les 4 ans et demi de l'enfant, la demande peut être faite de transférer 2 trimestres au père, donc 6 à la mère, en l'absence de demande les 8 partent à la mère.

En cas d'enfant mort dans sa première année de vie, les 4 trimestres sont comptabilisés pour la mère.

Nota bene: au-delà de 3 enfants, une majoration de 10% de la retraite est appliquée sur les retraites des deux parents. Vive le natalisme économique !

La maladie, l'accident du travail

Un trimestre est validé pour chaque période de 60 jours d'indemnisation au titre de l'assurance maladie.

Le service militaire

se renseigner le cas échéant

Divers

Le rachat de trimestre

Possible d'acheter jusqu'à 12 trimestres en fonction des études qu'on a fait, des périodes de stage, etc... Compiqué et cher. Il y a des avantages fiscaux, l'achat de trimestre est déductible des impôts.

Tout est expliqué là: <https://www.avm-retraite.fr/post/le-rachat-de-trimestres-tableau-des-rachats-2025-et-fonctionnement>

Le départ anticipé

Possibilité de partir avant l'âge légal, en fonction de l'âge du début de la carrière professionnelle. Si tu as commencé à bosser à 17 ans, tu peux partir un an plus tôt, si tu as commencé à bosser à 16

ans, deux ans plus tôt... etc dans la limite de 4 ans plus tôt à 14 ans.

C'est possible en cas de:

- Carrière longue
- Handicap
- Pénibilité au travail (dépend de certains secteurs)
- Inaptitude au travail

La retraite progressive

!! vrai sujet pour les CAE.

La retraite progressive, c'est possible à partir de 60 ans et de 150 trimestres travaillés: tu commences ta retraite tout en continuant à côtoiser en travaillant en temps partiel. Le temps de travail doit être compris entre 40% et 80%.

--> Premier sujet: il n'y a pas de "temps de travail" à proprement parler chez les CESA, même s'il est possible d'en faire apparaître un sur la fiche de salaire.

Attention: la personne est alors considérée comme à la retraite et ne pourra pas retourner dans une activité salariée. il faut donc que son activité permette pour sûr de maintenir une rétribution à 40% du SMIC puisqu'un avenant au CESA engageant la coopérative à verser ce montant minimum devra être signé.

Comment savoir où j'en suis de mes trimestres?

Le site inforetraite.fr est à privilégier parmi les trois sites existants parce qu'il compile les informations des deux autres et n'appartient à personne, tandis qu'AGIRC ARRCO et assurance retraite appartiennent à des groupes privés et ne possèdent que leurs données.

Il permet de visualiser ses expériences professionnelles, déclarer des trimestres assimilés, se renseigner sur l'âge de départ et à quel taux.

 Dans le cadre d'un départ à la retraite, il faut être proactif et aller se renseigner, personne ne va appeler pour vous informer de vos droits.

Revision #1

Created 8 April 2026 12:21:03 by Chloé Stamm Rouge

Updated 8 April 2026 13:21:52 by Chloé Stamm Rouge